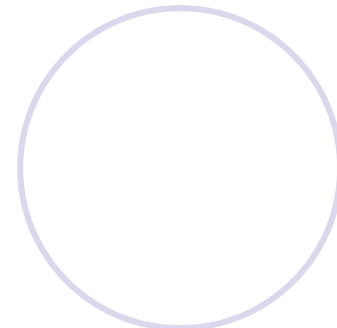
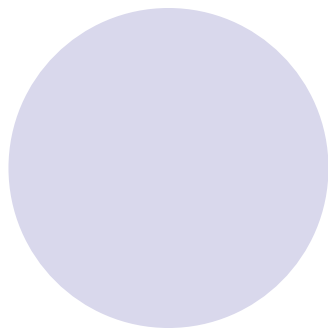
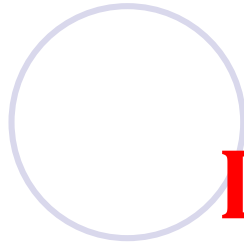
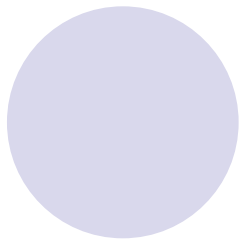


Participer et/ou animer une réunion d'équipe interdisciplinaire, ou un comité d'éthique

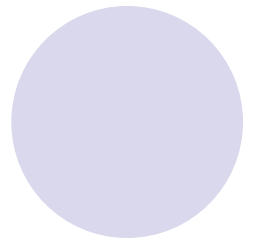
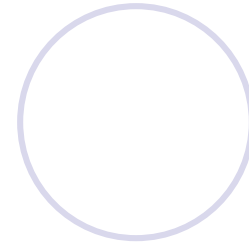


Régis Aubry



1.

Définitions



- Situation complexe
- Interdisciplinarité
- Equipe interdisciplinaire
- Processus de délibération collective

Qu'est-ce qui est constitutif d'une situation complexe?

- Survie en situation complexe (corollaire du progrès: situations inédites; limites du savoir, de la vie, du sens). Complexité médicale, sociale, psychologique, spirituelle.
- Contraintes budgétaires et économiques
- Cloisonnement du système de santé et hyperspécialisation de la médecine (morcellement de l'approche / approche globale)
- Poussée des droits des personnes malades (perversion du concept d'autonomie)
- Évolutions socio démographiques (vieillesse; augmentation des situations de vulnérabilité, de dépendance; augmentation des situations de solitude)
- Évolutions politiques et idéologiques (la survalorisation de l'action / la dévalorisation de l'inaction)

L'interdisciplinarité est la condition nécessaire pour aborder une question complexe en santé

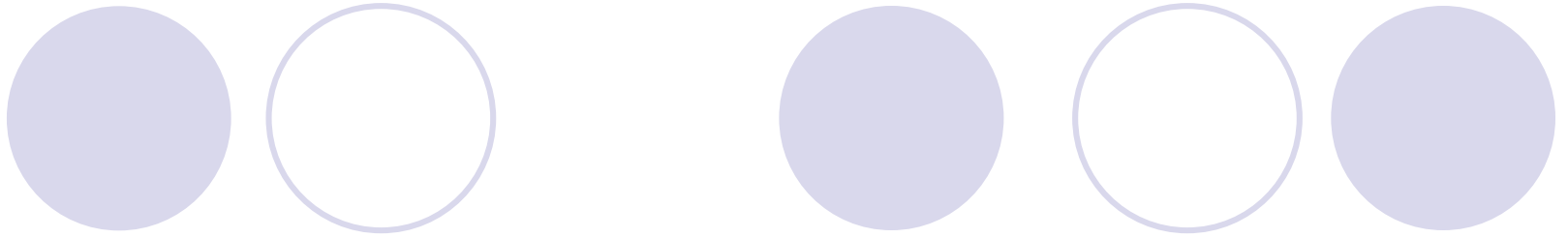
- La pluridisciplinarité est la rencontre autour d'un thème commun entre acteurs de disciplines distinctes mais où chacun conserve la spécificité de ses concepts et méthodes.
- L'interdisciplinarité suppose un dialogue et l'échange de connaissances, d'analyses, de méthodes entre deux ou plusieurs disciplines. Elle implique qu'il y ait des interactions et un enrichissement mutuel entre plusieurs spécialistes.
- L'interdisciplinarité comporte le risque de l'approximation conceptuelle, de la confusion des concepts voire de l'illusion de l'embrassement de tous les savoirs. La « méta-disciplinarité », consiste à « écologiser » les disciplines, c'est-à-dire à dépasser la segmentation en disciplines tout en la conservant (Morin, 1994).

Notion d'équipe interdisciplinaire pour aborder une situation complexe

- Groupe de personnes de compétences différentes et complémentaires réunies dans un cadre organisé avec l'objectif commun d'élaborer une réponse à une situation complexe et singulière.
- La réflexion se construit par la confrontation des opinions et des avis argumentés de chacun des membres de l'équipe dans le respect de l'autre, permettant de faire évoluer les différents points de vues

Processus de délibération collective

- Le terme de processus est préféré à celui de procédure (en référence à la notion de « procédure collégiale »)
- Délibération collective entre personnes ayant des avis argumentés différents qui permet d'éliminer, par le fait même de les exposer à autrui, les raisons d'agir qui seraient non pertinentes (fatigue de l'équipe, émotion envahissante, gestion du personnel, manque de moyens).
- Cette délibération ne doit pas se limiter à un échange entre membres d'un collège de médecins. Elle doit être interdisciplinaire ou méta-disciplinaire.
- Ce processus de délibération collective s'impose lorsqu'une situation est complexe (cf définition) marqué par une forte incertitude du bienfondé de l'action.



● 2.

**Participer et/ou animer une réunion
d'équipe interdisciplinaire,
pour analyser une situation complexe,
afin d'aboutir à une décision juste.**

Pourquoi débattre?

Pour éviter des décisions insuffisamment fondées et marquées par la subjectivité individuelle

Pour éviter toute approche solitaire et éliminer les raisons d'agir qui seraient non pertinentes

Par respect et protection des personnes vulnérables

Parce qu'il n'y a pas de réponse unique aux questions complexes

Parce que croiser les opinions argumentées renforce la possibilité de trouver la réponse la moins inadaptée à la situation.

Pour investir et éclairer la complexité, la variété et les subtilités des questions éthiques ;

Pour faire émerger d'autres questions et avis issus d'expériences vécues et partagées ; trouver un autre abord de la question posée

Pour trouver un accord au terme des échanges

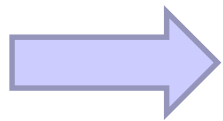
Pour ne pas faire au seul motif que l'on sait faire

Avec qui débattre ?

- « Tout le monde est concerné » (souvent, par delà le champ de la santé, ce sont des questions politiques et sociales), mais ne peuvent en débattre que les personnes ayant des arguments à opposer. De plus, l'exposé d'une situation relative à une personne malade impose le respect et le partage du « secret médical »
- trois types de « participants » potentiels:
 - Les principaux intéressés (la personne malade et/ou, à défaut, les « directives anticipées, la personne de confiance, les proches doivent être présents, ou, à défaut, leur position doit être rapportée et donc préalablement recherchée)
 - Les personnes qui ont une expérience clinique, professionnelle avec ce qui fait question;
 - Les personnes « extérieures », qui ont conduit préalablement une réflexion ou des travaux concernant la problématique.

Les règles du jeu : comment débattre ?

- Participer: être actif, apporter quelque chose au débat;
- Participer pendant le temps du débat, pas avant ni après
- Savoir écouter autrui qui pense différemment;
- Respecter une opinion différente de la sienne;
- Ne pas confondre ses convictions avec des certitudes;
- Être prêt à changer d'avis.



Nécessité d'une animation



Pourquoi animer ? Pourquoi un animateur ?

- Parce qu'il y a une problématique de nature complexe, éthique, marquée par l'incertitude suscitant un débat
- Résultat d'un débat sans animateur :
 - Risque de tensions autour des différences d'opinion et des difficultés d'expression et d'argumentation;
 - Frustrations dues au manque de circulation de la parole.

En quoi consiste l'animation d'une réunion interdisciplinaire ou un groupe de réflexion éthique?

- Animer est donner du sens au double sens (signification et direction)
- Rôle de l'animateur :
 - Animation du débat;
 - Médiation : intervenir pour faciliter la circulation d'information, clarifier ou rétablir des relations;
 - Garant d'une indépendance et d'une impartialité;
 - Résolution de conflits et arbitrage.



Comment débiter une réunion ?

- Expliquer « la règle du jeu »: notion de processus de délibération collective destiné à faire émerger une réflexion argumentée.
- Expliquer qu'en matière de réflexion éthique, il n'y a pas de hiérarchie.
- Expliquer le modus operandi de l'animateur.
- Délimiter le champ du questionnement : énoncer ou mieux faire énoncer la problématique.

Comment animer et faciliter les échanges?

- Distribuer la parole : donner la parole d'abord à ceux qui ne la prendraient pas si on ne leur donnait pas; donner la parole en dernier à ceux qui la prendrait volontiers d'emblée (les médecins);
- Eviter la monopolisation de la parole;
- Favoriser l'échange d'opinions argumentées;
- Aider à l'écoute et à la prise en compte des opinions;
- Inciter à l'argumentation dans la prise de parole;
- Etre le médiateur lors de tensions.



Qui peut animer ?

- Une personne, formée à l'animation, reconnue par tous pour sa « sagesse » et sa « neutralité »
- Tout membre d'une équipe, indépendamment de sa position dans la hiérarchie, doit pouvoir animer une réunion
- L'idéal est que l'animateur ne soit pas toujours le même
- L'idéal est que l'animateur ne soit pas un acteur dans la situation débattue

Comment terminer la réunion, le débat?

- Proposer une synthèse et la faire valider par le groupe
- Laisser une trace écrite de cette synthèse (dans le dossier du patient ou dans le registres des délibérations d'un comité d'éthique) : la synthèse comporte
 - La problématique traitée
 - Les principaux arguments échangés en insistant sur les arguments qui se sont opposés
 - La conclusion / décision, qui a découlé de ce débat
- Pour être lue de tous la synthèse ne doit pas dépasser quelques lignes